

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Commune de Samois -sur- Seine



Présentation de Samois-sur-Seine

Village d' Ile de France entre Seine et forêt, Samois est un lieu où il fait bon vivre attirant de nombreux visiteurs et touristes tant par son patrimoine naturel qu'architectural, avec un centre ancien typique du bâti rural des 18^e et 19^e siècles, et un bord de seine et ses villas de la « Belle Epoque » appelées « les affolantes ». La forêt communale avec les sentiers rejoignent ceux du Massif de Fontainebleau, offrant ainsi des belles promenades ombragées.

C'est un village animé par de nombreuses manifestations culturelles, sportives et de loisirs, marqué par le souvenir de Django Reinhardt, le célèbre guitariste manouche, célébré en juin sur la place du village en ouverture du festival de jazz Django Reinhardt, désormais à Fontainebleau.

La population de la commune s'établit à 2066 habitants (source Insee 2022).

Ces dernières années Samois, après une légère baisse du nombre de ses habitants (- 0.3 %) et un vieillissement de sa population pour la période 2011 à 2016, elle a connu une stabilisation pour la période 2016 à 2022. Les 0-14 ans représentent 13.70% de la population samoisienne, les + de 75 ans 14,47% et les 60-74 ans 22.51%, tandis que les 15-29 ans sont 12.63%, les 30-44 ans 14.38% et les 45-59 ans 22.31%.

Le récent recensement de la population de février 2025 prévoit une hausse de la population : La mise en place du Plan Local d'Urbanisme en décembre 2015 permet maintenant à des familles d'accéder plus facilement à la propriété. Un programme de 28 logements sociaux a été livré en mars 2021 et un autre programme de 13 logements sociaux a été livré en 2022 . Un nombre conséquent de permis de construire a été déposé.

La baisse de la natalité nationale est aussi visible à Samois-sur-Seine avec des effectifs de maternelle de plus en plus réduits ces dernières années. Une fermeture de classe de maternelle est prévue pour la rentrée scolaire 2025/2026.

La commune offre un nombre de services conséquents pour une commune de 2000 habitants : Petite Crèche de 20 lits pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans, ALSH pour les 3 - 5 ans et les 6 -12 ans ainsi qu'un accueil périscolaire, une étude surveillée sur quatre jours et une cantine pour les enfants de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Une école multisports, un centre équestre, un club d'aviron, l'ANFA, le Carré Nautique, l'association du foyer Django Reinhardt, « La passerelle des arts » (lieu d'exposition des artistes locaux) et une bibliothèque municipale viennent compléter l'offre de loisirs pour les jeunes selon leur âge.

Un EHPAD de 55 résidents a été agrandi en 2021 et possède, depuis peu d'une capacité de 81 résidents . Il jouxte les écoles maternelle et élémentaire ce qui permet des échanges intergénérationnels.

Un bâtiment « Pôle enfance » se trouvant à proximité des écoles, a vu le jour en mai 2022 pour accueillir à la fois la Petite Crèche et l'ALSH.

Le restaurant scolaire est situé dans l'enceinte des deux écoles. Une grande majorité des enfants le fréquentent durant les périodes scolaires. Pendant les congés scolaires, il est également utilisé par les enfants inscrits à l'ALSH.

Un terrain communal, à proximité du pôle Enfance a été aménagé en 2023 permettant ainsi aux enfants de la Petite Crèche et de l'ALSH de bénéficier d'une aire de jeux extérieure.

Le réaménagement du plateau sportif communal est budgété, les travaux devraient commencer en juillet 2025.

Un projet de « Cour oasis » est en cours et devrait voir le jour à la rentrée 2026/2027.

La mise en œuvre du PEDT a pour objet « Le soutien à la coéducation et au bien-être des enfants en permettant à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant ».

L'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école facilitant les organisations familiales la majorité des parents travaillant, devrait favoriser l'installation ou le maintien des familles à Samois.

- La commune a rejoint la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau depuis janvier 2017.

La compétence Enfance est encore communale.

- Responsable du projet : Michel CHARIAU , **maire**

Ecoles et structures concernées

Deux écoles :

Ecole maternelle Alfred Binet rue du Bas-Samois, 49 élèves

(3 classes en 2024/2025 , 2 classes en 2025/2026)

Ecole élémentaire Alfred Binet, 44 rue Fouquet 120 élèves répartis en cinq classes

- ALSH
- Services municipaux concernés : enfance, restauration scolaire

Pilotage et coordination :

M. le maire, Michel CHARIAU

L'adjointe chargée de l'enfance et des affaires scolaires, Mme DENIOT (coordinatrice PEDT)

Les représentants élus des parents d'élèves et les conseils d'école

Les directeurs des deux établissements scolaires

Le responsable de l'ALSH

Objectifs éducatifs du PEDT :

Développer l'accès à la culture

Favoriser les actions éco-citoyennes

Développer le partenariat entre les acteurs éducatifs et la municipalité

Favoriser la pratique des activités sportives et liées à la santé

cf Objectifs poursuivis , effets attendus et Activités proposées en annexe 1

Partenaires :

Les agents municipaux

Enseignants et intervenants scolaires de musique et de sport

Les encadrants de l'étude surveillée

Agents territoriaux : 3 ATSEM , le directeur et les animateurs de l'ALSH

Association des parents d'élèves (ARPE)

Animateur extérieur recruté par la municipalité sur le temps périscolaire (anglais)

La responsable de la Petite Crèche

Ecole multisports et association sportive,

Associations locales culturelles et artistiques

Bénévoles de la bibliothèque municipale (4)

Poney-club

Directeur et animateur de l'EPHAD Mathurin Fouquet

Les parents d'élèves

Les assistantes maternelles

Policière municipale et ASVP

Comité de jumelage Samois/ Harbury

Locaux et installations utilisés

Les locaux des deux écoles : salles de classe, salles d'activités, restaurant scolaire, cours et préau

Bibliothèque

la Mairie

Le pôle Enfance et son terrain aménagé sur le Sentier des Béreaux

Gymnase et plateau sportif prochainement en cours d'aménagement

Salle d'activités de la maison de retraite, voisine de l'école

Modalités de suivi et d'évaluation du projet :

Points réguliers entre la coordinatrice du PEDT et les différents partenaires

Au moins une réunion par année du comité de pilotage

Conseils d'école maternelle et élémentaire trois fois par an

Réunions de la Caisse des écoles deux fois par an

Bilan début et fin d'année scolaire auprès du conseil municipal

Evaluation des objectifs poursuivis

Objectif poursuivis	Modalités d'évaluation
Développer l'accès à la culture	*Evolution de la fréquentation de la bibliothèque municipale par les utilisateurs enfants hors temps scolaire *Evolution de la fréquentation de la bibliothèque municipale par les utilisateurs enfants sur le temps scolaire * Participation à l' action de l'Education Nationale « Cet été, je lis » en lien avec la bibliothèque municipale et l'école *Quantification du nombre d'enfants participant à l'Anglais sur le temps méridien de l'école *Evolution du taux de fréquentation des élèves à »La passerelle des arts » *Pérennisation de la fréquentation des élève au « Salon de la photographie » *Quantification du nombre d'enfants fréquentant les sections musique et dessin au foyer Django Reinhardt * Pérennisation de la prise en compte des projets théâtre et cinéma au sein des écoles *Poursuite et développement des sections enfants et jeunes dans les associations
Favoriser les actions éco-citoyennes	Prise en compte du bien-être des agents en charge de l'enfance et des enseignants
* Favoriser la sérénité des adultes et des enfants dans les lieux municipaux	Quantification du nombre d'interventions du SMICTOM et dans les classes.
	Evolution du comportement des élèves à la cantine à l'aide d'un décibel mètre
* Favoriser les connaissances des déchets	Evolution de l' organisation d'encadrement des élèves au restaurant scolaire

*Favoriser l'intergénérationnel * Favoriser le bénévolat et l'implication des adultes et des enfants dans les actions menées	Variation du gaspillage alimentaire à la cantine en corrélation avec notre prestataire de cantine (API) Nombre d'enfants participants aux commissions menu . Maintien des relations de la Petite Crèche , de l'ALSH et l'école avec l'EHPAD et l'association de personnes âgées des Amitiés Samoisiennes » Quantification du développement du bénévolat au sein des organismes associatifs Développement de la cohésion école et police municipal lors des exercices Incendie et ceux liés aux risques majeurs
Développer le partenariat entre tous les acteurs de l'Enfance et les évènements communaux	Quantification du nombre d'articles sur l'enfance dans les bulletins municipaux Variation des difficultés rencontrées quant à l'utilisation de l'Espace famille Régularité des différents évènements liés à l'Enfance Quantification des gazettes de la Petite Crèche Quantification de mises en place d'aménagements d'utilisation des salles de l'école, du gymnase , des salles du Foyer Django Reihnhardt, de la Samoisienne, du terrain du sentier des Béreaux et du nouveau plateau sportif Quantification de liens ALSH / associations extérieures Variation du nombre d'enfants sur « le carnet de bêtises » Variation du nombre d'interventions de l' élu à l'Enfance et de l' élu au CCAS Quantification du taux d'enfants présents aux monuments aux morts et autres manifestations municipales Quantification des actions des enseignants , des parents d'élèves en lien avec notre commune jumelée en Angleterre

Favoriser la pratique des activités sportives et liées à la santé	Quantification du nombre d'enfants et de jeunes fréquentant l'Association Sportive Samoisienne et autres activités sportives sur Samois Quantification de l'intervenant de sport au sein de l'école élémentaire Quantification du nombre d'enfants participant à l'activité poney du mercredi Taux de participation des enfants et des jeunes à « la course de Samois » - Samois Athlétisme Quantification du nombre d'adultes ayant bénéficié de cours de premier secours (rappels annuels) Quantification du nombre d'enfants ayant bénéficié de cours de secourisme et de sécurité routière Variation du gaspillage alimentaire à la cantine en corrélation avec notre prestataire de cantine (API) avec le passage à 4 composants Participation à la formation des animateurs « Ma cour agroécologique Bosqu'haie » et quantification des projets mis en place
--	---

L'école élémentaire Alfred Binet :

Projet d'école(fin juin 2026)

Axe 1 : Optimiser la maîtrise des savoirs fondamentaux(Mathématiques et Français)

Axe 2 : Diversifier les pratiques EPS

Axe 3 :Enrichir le parcours citoyen

Horaires :

Activités Péri-scolaires		Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi		Activités péri-scolaires
		*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin	
Lu		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	
Ma		8h30	11h00	11h45	13h45	13h45	16h30	
Me								
Je		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	
Ve		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	

5 classes pour 5 niveaux de classe : CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

5 enseignants et le ¼ de décharge du directeur. Deux intervenants sports et musique

- Accueil périscolaire du matin : 7h15- 8h30
- Pause méridienne : 11h45-13h45 : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Accueil périscolaire du soir : 16h30- 18h45, lundi, mardi, jeudi, vendredi,
- **Accueil de loisirs du mercredi : A partir de 8h00 jusqu'à 18h45**

En fin d'après-midi, les parents ont donc la possibilité de venir chercher leurs enfants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 16h30 à l'école puis jusqu'à 18h45 à l'ALSH

Mercredi soit à 11h45 puis 13h30 soit en fin d'après-midi de 17h à 18h45.**L'école maternelle Alfred Binet :**

Projet d'école (fin juin 2026)

Axe 1 : Graphisme/Ecriture (en lien avec le travail engagé en formation pédagogique de 2023)

Axe 2 : Développer les activités d'EPS pour progresser dans les habiletés motrices

Axe 3 : Construction du nombre et Premiers Faits Numériques

Axe 4 : Mettre en œuvre des actions pédagogiques en lien avec le développement durable

Horaires :

Activités Périscolaires		Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi		Activités périscolaires
		*Début	*Fin	*Début	*Fin	*Début	*Fin	
Lu		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	
Ma		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	
Me								
Je		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	
Ve		8h30	11h45	11h45	13h45	13h45	16h30	

- Les APC ont lieu sur le temps de la pause méridienne (2h)

3 classes 3 enseignants et 3 ATSEM (avec une fermeture de classe prévue en 2025/2026) .

Un intervenant musique et un intervenant« potager ».

- Accueil périscolaire du matin : 7h15- 8h30
- Pause méridienne : 11h45-13h45 : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Accueil périscolaire du soir : 16h30- 18h45, lundi, mardi, jeudi, vendredi,
- Accueil de loisirs du mercredi : A partir de 8h jusqu'à 18h45

En fin d'après-midi, les parents ont donc la possibilité de venir chercher leurs enfants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à 16h30 à l'école puis de 17h jusqu'à 18h45 à l'ALSH

Mercredi arrivée de 8h00 à 9h30 avec un départ possible à 11h30 et/ou arrivée à 13h30 pour un départ entre 17h jusqu'à 18h45.

L'accueil de loisirs

L'accueil de mineurs de Samois peut recevoir jusqu'à 35 enfants de + de 6 ans et 26 enfants de – de 6 ans sur la structure située dans le nouveau bâtiment du Pôle Enfance au 3A, rue du Petit Pont .

Pendant les vacances, le service ouvre à 7h15 et ferme à 18h30 et le mercredi, l'ouverture a lieu à 8h et la fermeture à 18h45. Les inscriptions peuvent se faire soit en journée complète soit en demi-journée.

Les repas sont pris au restaurant scolaire de l'école Alfred Binet situé rue Fouquet, proche du centre.

Un sentier entre les deux structures permet une sécurité maximale pendant le trajet.

Les accueils pré et post scolaires fonctionnent du lundi au vendredi de 7h15 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h45 le soir.

L'encadrement est assuré par :

Un directeur titulaire du BAFD

Une animatrice remplaçante en direction, titulaire du BAFA, d'un CAP petite enfance et du diplôme d'ATSEM

5 animateurs dont 4 titulaires du BAFA

Des agents techniques et des agents d'entretien privés recrutés par la municipalité interviennent dans les locaux.

Rôle et mission de l'accueil :

- Complémentarité entre les temps périscolaires et les temps scolaires et familiaux
- Accueil de tous les publics : enfants en situation de handicap, mixité sociale
- Information aux familles
- Mise en valeur des richesses du territoire naturelles et culturelles

Objectifs poursuivis	Effets attendus	Activités proposées
Développer l'accès à la culture	*Développement de la lecture et l'accès au livre *Développement du goût de la langue et de la culture anglaise *Développement des activités autour de la musique et des arts visuels	*Projet pédagogique périscolaire *Activités sur le temps méridien à l'école *Fréquentation des lieux culturels locaux et des alentours *Culture littéraire avec partenariat avec la bibliothèque municipale et les plans nationaux *Intervenant d'anglais (CM2)
Favoriser les actions éco-citoyennes	*Augmentation de la sérénité des adultes et des enfants dans les lieux municipaux *Augmentation des connaissances sur les déchets d'une manière générale et sur l'agro-alimentaire *Hausse des activités intergénérationnelles *Valorisation du bénévolat et de l'implication des adultes et des enfants dans les actions menées	*Partenariat avec « zéro déchets » et le SMICTOM *Occupation et gestion du terrain communal(Béreaux) *Visite d'AMAP *Intervention sur le bruit à la cantine *Maintien des relations de la Petite Crèche, de l'ALSH et l'école avec l'EHPAD et l'association de personnes âgées des « Amitiés Samoisiennes » *Participation active des enfants aux événements organisés pour eux (kermesse, carnaval, commission menus...) *Poursuite de l'axe 4 du projet d'école maternelle(E3D) *Poursuite des conseils d'enfants à l'école *Investissement dans un conseil municipal d'enfants

Développer le partenariat entre tous les acteurs de l'Enfance et les évènements communaux	* Hausse de la fluidité dans la communication * Mutualisation de l'utilisation des lieux municipaux entre les différents partenaires éducatifs *Optimisation et accompagnement des parents d'enfants en difficultés scolaires et comportementales et en cas d'inclusion *Hausse de la présence des enfants dans les grands évènements communaux	* Poursuite d'une meilleure utilisation du logiciel « Mon espace famille » *Création d'un planning d'utilisation * carnet de bêtises *Les roues du comportement ALSH * soutien des élus avec remontées d'informations ALSH *Participation aux différentes commémorations *Echanges entre les enfants des écoles et notre village jumelé
Favoriser la pratique des activités sportives et liées à la santé	* Optimisation de l'accès au sport et sa pratique * Hausse des connaissances en terme de premier secours et de sécurité routière * Hausse des connaissances des enfants sur le « bien manger » et baisse des déchets alimentaires	* fluidité des liaisons ALSH/ Activités sportives * Cours d'équitation au poney-club de Samoïs * Motivation pour que les jeunes participent à « la course de Samoïs » * Cours de secourisme et de sécurité routière (enfants et adultes) *Zoom sur ce qu'est le bien manger et ses bienfaits *Participation à la formation des animateurs à « Ma cour agroécologique Bosqu'haie »

